

APPROBATION



3a. Plan d'ensemble
Echelle : 1/5000^e

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour,	POS approuvé le	21 octobre 1997
Le Maire	Dernière modification approuvée le	9 mai 2000
<i>(M. M. Perron, Qualité)</i>	Dernière révision	3 décembre 2007
Pour copie conforme,	Modification prescrite le	12 juillet 2012
Le Maire	Modification PLU approuvée le	



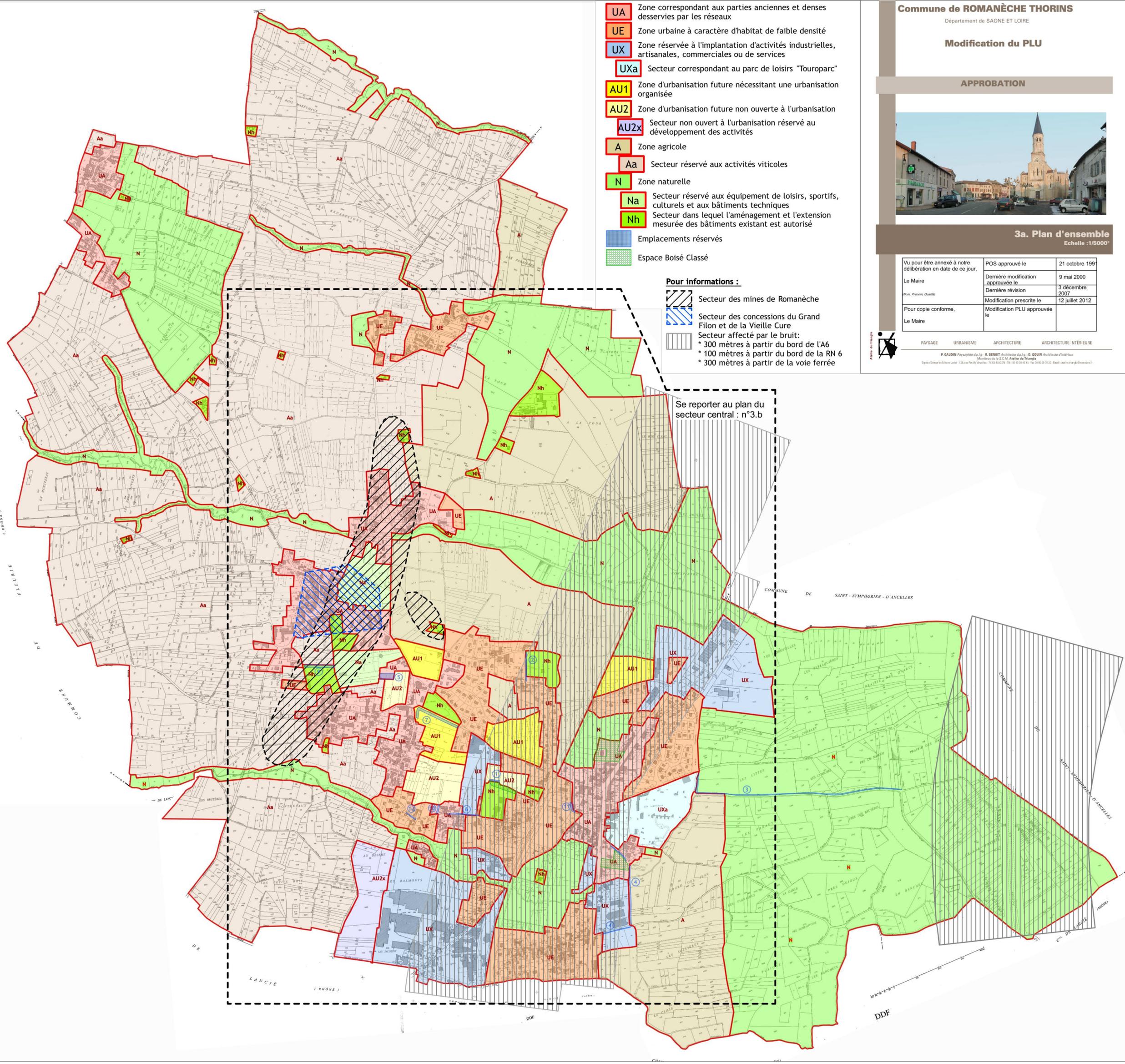
PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTÉRIEURE

P. GARDIN Paysagiste d.p.l.g. R. BENOIT Architecte d.p.l.g. D. GODIN Architecte d'intérieur
Membres de la S.C.M. Atelier de Triangle
Espace Environnement - 128 rue Paul Verlaine - 71000 MACKAY - Tél. 03 20 36 46 46 - Fax 03 20 36 31 23 - Email : atelier@atier.com

- UA** Zone correspondant aux parties anciennes et denses desservies par les réseaux
- UE** Zone urbaine à caractère d'habitat de faible densité
- UX** Zone réservée à l'implantation d'activités industrielles, artisanales, commerciales ou de services
- UXa** Secteur correspondant au parc de loisirs "Touroparc"
- AU1** Zone d'urbanisation future nécessitant une urbanisation organisée
- AU2** Zone d'urbanisation future non ouverte à l'urbanisation
- AU2x** Secteur non ouvert à l'urbanisation réservé au développement des activités
- A** Zone agricole
- Aa** Secteur réservé aux activités viticoles
- N** Zone naturelle
- Na** Secteur réservé aux équipements de loisirs, sportifs, culturels et aux bâtiments techniques
- Nh** Secteur dans lequel l'aménagement et l'extension mesurée des bâtiments existant est autorisée
- Emplacements réservés
- Espace Boisé Classé

Pour informations :

- Secteur des mines de Romanèche
- Secteur des concessions du Grand Filon et de la Vieille Cure
- Secteur affecté par le bruit:
 - * 300 mètres à partir du bord de l'A6
 - * 100 mètres à partir du bord de la RN 6
 - * 300 mètres à partir de la voie ferrée



Se reporter au plan du secteur central : n°3.b